

Communiqué de presse
GUERRE COMMERCIALE: IL FAUT RENFORCER L'ASSURANCE-EMPLOI



Montréal, le 7 septembre 2026 - À la veille de la mise en place des contre-tarifs de la part du gouvernement canadien, les groupes de défense des sans-emploi, le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) et le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) et les grandes centrales syndicales québécoises (CSD, CSN, CSQ et FTQ) font valoir leurs revendications par rapport à l'aide aux travailleuses et travailleurs dans le contexte de la guerre commerciale avec les États-Unis.

Le 25 août dernier, le gouvernement a annoncé la prolongation des mesures temporaires de l'assurance-emploi et la mise en place d'une nouvelle mesure, limitant l'exclusion pour départ volontaire au dernier emploi occupé, ce qui était une revendication des groupes et des centrales syndicales. Ensemble, ils ont accueilli positivement cette annonce, mais invitent tout de même le gouvernement à compléter ces mesures de trois manières:

1. En adoptant une norme universelle d'admissibilité de 420 heures, plus simple et permettant la couverture de plus de travailleuses et de travailleurs;
2. En élargissant la mesure des 20 semaines supplémentaires de prestations d'assurance-emploi à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs pour la durée du conflit commercial avec les États-Unis. De cette manière, et contrairement à la mesure actuelle, on ne laisse pas tomber ceux et celles avec des emplois précaires et vulnérables, comme les travailleurs saisonniers, les employés contractuels et à temps partiels, les jeunes et les nouveaux arrivants, de même que certains secteurs importants de l'économie;
3. En rendant permanentes les mesures suspendant le délai de carence et les règles entourant le traitement des indemnités de cessation d'emploi, ainsi que de celle limitant l'exclusion pour départ volontaire au dernier emploi occupé.

Nous croyons que le gouvernement devrait également considérer l'adoption de manière pérenne de nos suggestions sur la norme universelle d'admissibilité et les semaines supplémentaires de prestations.

« Les mesures temporaires annoncées la semaine dernière par le gouvernement Carney en matière d'assurance-emploi sont bienvenues, mais elles ne répondent pas à la hausse préoccupante du chômage de longue durée. Pourquoi le gouvernement allonge-t-il la durée des prestations seulement aux travailleurs dits de longue durée, alors qu'il serait nécessaire, dans les circonstances actuelles, d'inclure l'ensemble des travailleurs et travailleuses, notamment les jeunes, ainsi que les personnes qui ont déjà subi des périodes de chômage au cours des dernières années? » questionnent à l'unisson Luc Vachon, président de la CSD, Caroline Senneville, présidente de la CSN, Pascal Côté, 3e vice-président de la CSQ, et Olivier Carrière, secrétaire général de la FTQ.

« Depuis 2020, les travailleuses et travailleurs ont dû affronter une succession de périodes économiques troubles, avec la crise sanitaire, de nombreux feux de forêt dévastant des communautés entières et une guerre commerciale avec les États-Unis qui ne cesse de se prolonger, résultant en une grave instabilité économique », ont déclaré Milan Bernard et Selma Lavoie, du Conseil national des chômeurs et chômeuses. « Le programme d'assurance-emploi doit s'adapter pour être en mesure de répondre efficacement à ces crises : le gouvernement fédéral doit donc agir, dès maintenant, pour renforcer cet élément crucial du filet social canadien ».

« L'insécurité économique et politique que nous traversons nécessite qu'on se dote d'une assurance-chômage solide et fiable, il est grand temps d'apporter des modifications permanentes au régime qui ne répond plus à la réalité du travail actuel. Que ce soit les travailleurs et travailleuses de l'industrie saisonnière ou à la demande, des jeunes ou des nouveaux parents, ils et elles sont trop nombreux à tomber entre les mailles du filet », a conclu Roxane Bélisle, co-coordinatrice du MASSE.

-30-

Source : Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Milan Bernard, co-porte-parole du CNC

Tél. : (514) 933-3764 - Courriel : cnc@lecnc.com

Roxane Bélisle, co-coordinatrice du MASSE

Tél. : 514-524-2226 - Courriel : masse@lemasse.org

Noémi Desrochers, conseillère aux communications de la CSN

Tél. : (514) 216-1825 - Courriel : noemi.desrochers@csn.qc.ca

Simon Lajoie, conseiller syndical aux communications de la CSD

Tél. : (514) 662-5495 - Courriel : lajoies@csd.qc.ca

Rébecca Salesse, conseillère en communication et relations de presse de la CSQ

Cell. : 418 929-2620 Courriel : salesse.rebecca@lacsq.org

Jennifer Genest, conseillère syndicale FTQ

Tél. : (514) 232-6376 - Courriel : jgenest@ftq.qc.ca